

Accessibilité

 Publié le 28 mars 2025

Déclaration d'accessibilité

L'Agence de la biomédecine s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site <https://www.agence-biomedecine.fr/>.

État de conformité

Le site <https://www.agence-biomedecine.fr/> est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité RGAA version 4.1. Les non-conformités et les éventuelles dérogations sont énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société Boscop révèle que :

84,91% des critères RGAA sont respectés.

Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 98% (information facultative).

Contenus inaccessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non-conformité

Ne sont listées ici que les non-conformités jugées les plus impactantes et présentes en quantités importantes dans les pages de l'échantillon. Sur demande, le résultat complet de l'audit peut être mis à disposition.

- Au moins une vidéo n'a pas de transcription textuelle
- Au moins une vidéo n'est pas clairement identifiable
- Au moins un média temporel ou non temporel n'est pas compatible avec les technologies d'assistance
- Dans au moins une page web, un document bureautique n'est pas comptabilisé avec l'accessibilité
- Au moins un texte écrit dans une langue différente de la langue principale n'est pas signalé
- Au moins une erreur de saisie, ne possède pas d'exemple de valeur attendue

Dérogations pour charge disproportionnée

Néant.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Néant.

Dérogations

Le lecteur YouTube a été dérogé comme contenu tiers.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 21/03/2025.

Technologies utilisées pour la réalisation [Du site web / De l'application mobile / Du service...]

- [Strapi](#)
- [NodeJS](#)
- [MariaDB](#)
- [NextJs](#)

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées avec les configurations suivantes :

- Firefox et NVDA ;
- Safari et VoiceOver ;
- Firefox et Jaws.

Les outils de vérification du code suivants ont été utilisés afin de vérifier la conformité aux tests du RGAA :

- Colour Contrast Analyser ;
- Extension « Web Developer » ;
- Extension « Assistant RGAA » ;
- Extension « WCAG Contrast checker » ;
- Extension « ARC Toolkit » ;
- Extension « HeadingsMap » ;
- Outils pour développeurs intégrés au navigateur Firefox ;
- Validateur HTML du W3C.

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- [Page d'accueil](#)
- [Page de contact](#)
- [Page résultat de recherche pré-filtrée](#)
- [Page de suggestions](#)
- [Nos offres d'emploi \(moteur de recherche spécifique, indépendant\)](#)
- [Article avec vidéo + photo](#)
- [Article avec une image](#)
- [Article avec formulaire et menu accordéon](#)
- [Page de document seul](#)
- [Accessibilité](#)
- [Nous suivre sur nos réseaux](#)
- [Page d'accueil en anglais](#)
- [Plan du site](#)
- [Mentions légales](#)

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Envoyer un message :

Agence de la biomédecine
1 avenue du stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex
Standard : 01 55 93 65 50

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

Écrire un message au Défenseur des droits (via le formulaire de contact) ;

Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région

<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues> ;

Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des droits Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07 ;

Contacter le Défenseur des droits par téléphone : 09 69 39 00 00 ;